



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Pour distribution immédiate

### **BRP PUBLIE SES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE ET DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2015**



La coentreprise de BRP en Chine est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2015. © BRP 2015

#### **Faits saillants :**

- Quatrième trimestre record en termes de revenus; les revenus des Produits toutes saisons ont augmenté de 53 % dans le quatrième trimestre par rapport à l'année précédente;
- Revenus de 3 524,7 millions \$ pour l'AF2015, une augmentation de 10 % comparé à l'année précédente;
- BAIIA normalisé<sup>[1]</sup> de 421,3 millions \$ pour l'AF2015, une augmentation de 11 % par rapport à l'année précédente;
- Bénéfice net de 70,1 millions \$ pour l'AF2015, donnant lieu à un bénéfice dilué par action de 0,59 \$;
- Bénéfice net normalisé<sup>[1]</sup> de 196,2 millions \$ pour l'AF2015, une augmentation de 17 % comparé à l'année précédente, ce qui représente un bénéfice dilué par action normalisé<sup>[1]</sup> de 1,65 \$; et
- Taux d'imposition normalisé de 22 % pour l'AF2015 comparé à notre perspective de 24,5 % à 25,5 %.

**Valcourt, Québec, le 27 mars 2015** — BRP Inc. (TSX: DOO) a publié aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre et l'année terminés le 31 janvier 2015. Notez qu'à moins d'indication contraire, toutes les données sont en dollars canadiens. Les résultats financiers complets sont disponibles au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

« Nous avons augmenté nos ventes dans nos quatre catégories de produits, augmenté nos revenus dans les marchés internationaux en dépit de la situation en Russie, et dépassé notre objectif quant au nombre de nouveaux concessionnaires. Nous avons aussi lancé plusieurs produits avant-gardistes qui présentent un important potentiel de vente en volume, et la réaction des consommateurs est jusqu'à présent très prometteuse, fait valoir José Boisjoli, président et

<sup>[1]</sup> Voir la définition de BAIIA normalisé, de Bénéfice net normalisé et de Bénéfice dilué par action normalisé sous le tableau « Données sur le résultat net ».

chef de la direction. Nous avons surmonté plusieurs défis durant l'année financière 2015, mais nous avons maintenu le cap, exécuté notre plan et obtenu d'excellents résultats. »

Au sujet des perspectives pour l'année, M. Boisjoli ajoute : « Dans nos perspectives pour l'année financière 2016, nous prévoyons que la croissance des revenus et du BAIIA se poursuivra, mais qu'elle sera limitée en raison d'une réduction des ventes en Russie comparativement à 2015. La construction de notre nouvelle usine au Mexique progresse bien, et la production devrait débiter vers la fin de l'année financière 2016. Je m'attends à ce que notre catégorie Produits toutes saisons poursuivent sa croissance. »

### **Faits saillants du trimestre et de l'année terminés le 31 janvier 2015**

Les revenus ont augmenté de 165,2 millions de dollars, ou 18,3 %, pour se chiffrer à 1 068,1 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2015, comparativement à 902,9 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2014. Cette augmentation des revenus est principalement attribuable à la hausse des ventes en gros de produits toutes saisons. L'augmentation des revenus comprend une fluctuation favorable de 42 millions de dollars des taux de change, essentiellement en raison de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Les revenus ont augmenté de 330,6 millions de dollars, ou 10,4 %, pour se chiffrer à 3 524,7 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 janvier 2015, comparativement à 3 194,1 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2014. L'augmentation des revenus découle principalement de la hausse des ventes en gros de produits saisonniers et des PAV connexes, ainsi que d'une fluctuation favorable de 155 millions de dollars des taux de change, essentiellement en raison de l'appréciation du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien.

## Données sur le bénéfice net

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres terminés les		Pour les exercices terminés les		
	31 janvier 2015	31 janvier 2014	31 janvier 2015	31 janvier 2014	31 janvier 2013
<b>Revenus par catégorie</b>					[3]
Produits toutes saisons	416,0 \$	272,5 \$	1 306,3 \$	1 204,9 \$	1 045,7 \$
Produits saisonniers	391,6	406,4	1 288,9	1 136,2	1 056,9
Système de propulsion	108,7	75,3	373,7	343,7	333,8
PAV	151,8	148,7	555,8	509,3	459,8
<b>Revenus totaux</b>	<b>1 068,1</b>	<b>902,9</b>	<b>3 524,7</b>	<b>3 194,1</b>	<b>2 896,2</b>
Coût des ventes	778,4	679,7	2 679,1	2 386,4	2 158,5
<b>Marge brute</b>	<b>289,7</b>	<b>223,2</b>	<b>845,6</b>	<b>807,7</b>	<b>737,7</b>
<i>En pourcentage des revenus</i>	<i>27,1 %</i>	<i>24,7 %</i>	<i>24,0 %</i>	<i>25,3 %</i>	<i>25,5 %</i>
<b>Charges d'exploitation</b>					
Vente et marketing	54,5	55,4	242,1	230,7	228,3
Recherche et développement	39,0	41,4	158,2	144,9	128,2
Frais généraux et administratifs	34,9	36,4	144,4	143,8	127,5
Autres charges (revenus) d'exploitation	(13,0)	11,8	(4,1)	(6,8)	34,0
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>115,4</b>	<b>145,0</b>	<b>540,6</b>	<b>512,6</b>	<b>518,0</b>
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>174,3</b>	<b>78,2</b>	<b>305,0</b>	<b>295,1</b>	<b>219,7</b>
Frais financiers nets	14,3	15,1	56,6	62,0	60,7
(Gain) perte de change sur la dette à long terme	111,5	52,9	123,9	96,4	(3,6)
Augmentation de la juste valeur des actions ordinaires	—	—	—	19,6	11,0
<b>Bénéfice avant impôt</b>	<b>48,5</b>	<b>10,2</b>	<b>124,5</b>	<b>117,1</b>	<b>151,6</b>
Charge d'impôt	40,0	16,5	54,4	57,4	32,4
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>8,5 \$</b>	<b>(6,3) \$</b>	<b>70,1 \$</b>	<b>59,7 \$</b>	<b>119,2 \$</b>
Montant attribuable aux actionnaires	8,5 \$	(6,2) \$	70,2 \$	59,9 \$	119,2 \$
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	(0,1)	(0,1)	(0,2)	—
<b>BAIIA normalisé<sup>[1]</sup></b>	<b>199,3 \$</b>	<b>106,0 \$</b>	<b>421,3 \$</b>	<b>380,2 \$</b>	<b>335,0 \$</b>
<b>Bénéfice net normalisé<sup>[1]</sup></b>	<b>116,5</b>	<b>48,3</b>	<b>196,2</b>	<b>168,3</b>	<b>146,7</b>
<b>Bénéfice normalisé par action – de base<sup>[2]</sup></b>	<b>0,98</b>	<b>0,41</b>	<b>1,66</b>	<b>1,50</b>	<b>1,44</b>
<b>Bénéfice normalisé par action – dilué<sup>[2]</sup></b>	<b>0,98</b>	<b>0,41</b>	<b>1,65</b>	<b>1,49</b>	<b>1,43</b>

[1] Pour consulter le rapprochement du bénéfice net avec le bénéfice net normalisé et le BAIIA normalisé, se reporter au tableau de rapprochement apparaissant subséquemment dans le rapport de gestion.

Le BAIIA normalisé et le bénéfice net normalisé sont des mesures utilisées par la Société pour évaluer sa performance opérationnelle, mais non définies par les IFRS. Le BAIIA normalisé s'entend du bénéfice net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (économie) d'impôt, la charge d'amortissement et les éléments normalisés. Le bénéfice net normalisé s'entend du bénéfice net avant les éléments normalisés ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments. Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS » du Rapport de gestion.

[2] Le bénéfice normalisé par action de base et le bénéfice normalisé dilué par action sont respectivement calculés en divisant le bénéfice net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions et le nombre moyen pondéré d'actions – dilué.

En vertu des IFRS, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour le trimestre et l'exercice terminés le 31 janvier 2014 et pour l'exercice terminé le 31 janvier 2013 a été calculé en tenant compte du regroupement des actions en circulation à raison de 3,765 pour une survenu le 29 mai 2013 dans le cadre du premier appel public à l'épargne visant les actions à droit de vote subalterne de la Société (le « PAPE »).

[3] Retraité pour tenir compte de l'application des modifications à IAS 19, Avantages du personnel, décrites à la note 2 a) des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 janvier 2014.

## **PORTRAIT DU TRIMESTRE PAR CATÉGORIE**

### **Produits toutes saisons**

Les revenus tirés des produits toutes saisons ont augmenté de 143,5 millions de dollars, ou 52,7 %, pour se chiffrer à 416,0 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2015, comparativement à 272,5 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2014. L'augmentation est principalement attribuable à l'introduction de nouveaux modèles tels le véhicule côte à côte Maverick X ds, la famille de VTT de moyenne cylindrée Outlander L et le Can-Am Spyder F3, ainsi qu'à la hausse des expéditions de véhicules hors route Can-Am découlant principalement du fait que certaines livraisons ont été effectuées plus tard au cours de l'exercice considéré afin de suivre plus étroitement la saison de vente au détail. L'augmentation des revenus comprend une fluctuation favorable des taux de change de 29 millions de dollars.

### **Produits saisonniers**

Les revenus tirés des produits saisonniers ont diminué de 14,8 millions de dollars, ou 3,6 %, pour se chiffrer à 391,6 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2015, comparativement à 406,4 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2014. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes de motoneiges en Russie et en Scandinavie, partiellement contrebalancée par la hausse du volume de ventes de motomarines Sea-Doo Spark. La diminution des revenus comprend une fluctuation favorable des taux de change de 6 millions de dollars.

### **Systèmes de propulsion**

Les revenus tirés des systèmes de propulsion ont augmenté de 33,4 millions de dollars, ou 44,4 %, pour se chiffrer à 108,7 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2015, comparativement à 75,3 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2014. Cette augmentation des revenus est principalement attribuable à une augmentation du volume de ventes de moteurs hors-bord occasionné par l'introduction du moteur E-TEC G2.

### **PAV (Pièces, accessoires, vêtements et autres services)**

Les revenus tirés des PAV ont augmenté de 3,1 millions de dollars, ou 2,1 %, pour se chiffrer à 151,8 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2015, comparativement à 148,7 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2014. Cette augmentation est principalement attribuable à une fluctuation favorable des taux de change de 7 millions de dollars, partiellement contrebalancée par la baisse des volumes de PAV liés aux motoneiges vendues en Russie et en Scandinavie.

La **marge brute** a augmenté de 66,5 millions de dollars, ou 29,8 %, pour se chiffrer à 289,7 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2015, comparativement à 223,2 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2014. Cette augmentation de la marge brute est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes des produits toutes saisons et d'une fluctuation favorable des taux de change de 2 millions de

dollars. Le pourcentage de la marge brute a augmenté de 240 points de base pour atteindre 27,1 %, comparativement à 24,7 % pour le trimestre terminé le 31 janvier 2014. L'augmentation du pourcentage de la marge brute était principalement attribuable à la hausse du volume de ventes, à une combinaison favorable et aux prix liés aux produits toutes saisons, partiellement contrebalancée par les fluctuations défavorables des taux de change.

Les **charges d'exploitation** ont diminué de 29,6 millions de dollars, ou 20,4 %, pour atteindre 115,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2015, comparativement à 145,0 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2014. Cette diminution est principalement attribuable aux taux de change, en particulier en ce qui a trait aux éléments libellés en devises du fonds de roulement, la Société ayant comptabilisé un gain de change de 12 millions de dollars sur ces éléments au cours du trimestre, comparativement à une perte de change de 10 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Dans une moindre mesure, la diminution des charges d'exploitation est également attribuable à la baisse des frais de publicité.

Le **bénéfice net normalisé** a totalisé 116,5 millions de dollars, soit une augmentation de 68,2 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un bénéfice dilué par action normalisé de 0,98 \$, en hausse de 0,57 \$ par action. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation de la marge brute découlant de la hausse du volume de ventes de produits toutes saisons et à une diminution des charges d'exploitation.

### Perspectives pour l'année financière 2016

Le tableau ci-dessous présente les cibles financières de BRP pour l'AF16 par rapport aux résultats de l'AF14. Les cibles individuelles se fondent sur les taux de change actuels et ne rendent pas compte de l'effet des fluctuations des taux de change.

Éléments financiers	Cibles pour l'AF16 par rapport aux résultats de l'AF15
Revenus	
Produits toutes saisons	En hausse de 7 à 11 %
Produits saisonniers	De stable à en hausse de 4 %
Systèmes de propulsion	En hausse de 7 à 10 %
PAV	En hausse de 10 à 15 %
<b>Revenus totaux de la Société</b>	<b>En hausse de 5 à 9 %</b>
BAIIA normalisé	En hausse de 6 à 10 %
Taux d'imposition effectif <sup>[1]</sup>	27 – 29 % En hausse d'un taux d'imposition normalisé de 22,0 % en AF15
Bénéfice net normalisé <sup>[2]</sup>	En baisse de 9 % à stable

	De stable à en hausse de 6%, en ajustant le taux d'imposition de l'AF15 au taux estimé de l'AF16
Bénéfice normalisé par action – dilué	1,50 à 1,65 \$
Acquisitions d'immobilisations	200 à 220 millions de dollars

<sup>[1]</sup> Taux d'imposition effectif calculé en fonction d'un bénéfice normalisé avant impôt.

<sup>[2]</sup> Hypothèse de charge d'amortissement de 135 millions de dollars comparé à 113 millions de dollars en AF15.

Les perspectives ci-dessus ont été établies à l'aide d'un certain nombre d'hypothèses économiques et de marché, y compris des hypothèses concernant la conjoncture économique des pays dans lesquels la Société exerce ses activités, la fluctuation des taux de change, la concurrence et les lois fiscales applicables aux activités de la Société. La Société tient à rappeler que les hypothèses utilisées pour préparer les prévisions pour l'AF16, bien qu'elles étaient raisonnables au moment où elles ont été établies, pourraient s'avérer incorrectes ou inexactes. Les prévisions ci-dessus ne tiennent pas compte non plus de l'incidence que pourraient avoir d'éventuels éléments non récurrents ou exceptionnels ou de nouvelles ententes commerciales importantes, cessions, fusions, acquisitions ou autres regroupements d'entreprises ou transactions susceptibles d'être annoncés ou de se produire après le 26 mars 2015. L'incidence financière de telles transactions et de tels éléments non récurrents ou exceptionnels peut être complexe et dépend des faits qui se rattachent à chacun d'entre eux. Nous ne pouvons donc décrire l'incidence prévue de façon complète ou la présenter de la manière dont nous présentons les risques connus auxquels sont exposées nos activités. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer considérablement de nos attentes énoncées dans le présent communiqué de presse. Les perspectives constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et doivent être lues parallèlement à la rubrique *Avertissement concernant les énoncés prospectifs*.

### **Conférence téléphonique et webdiffusion**

À 9 h aujourd'hui même (HAE), BRP Inc. tiendra une conférence téléphonique et une webdiffusion pour traiter de ses résultats du quatrième trimestre et de l'exercice financier 2015. La conférence sera animée par José Boisjoli, président et chef de la direction, et par Sébastien Martel, chef de la direction financière. Un diaporama et le lien vers la webdiffusion seront affichés sur la page <http://investisseurs.brp.com>, sous l'onglet Calendrier des événements.

Pour écouter la version intégrale en anglais de la conférence téléphonique (événement 4206602), composez le 514-861-1681, le 800-766-6630 (sans frais en Amérique du Nord) ou le 800-2787-2090 (hors Amérique du Nord). Pour écouter la conférence en français seulement (événement 4206603), composez le 514-392-1478, le 866-542-4146 (sans frais en Amérique du Nord) ou le 800-7701-8886 (hors Amérique du Nord).

### **La rediffusion de la webdiffusion sera mise en ligne deux heures après l'événement pour 30 jours.**

Pour écouter une reprise instantanée de la conférence téléphonique, composez le 514-861-2272 ou 1-800-408-3053. Pour la version intégrale en anglais, composez le mot de passe 6046877. Pour la traduction française, composez 4265416. La reprise instantanée sera disponible pour 30 jours après l'événement.

### **À propos de BRP**

BRP (TSX:DOO) est un chef de file mondial en conception, développement, fabrication, distribution et commercialisation de véhicules récréatifs motorisés et de systèmes de propulsion. Son portefeuille comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines Sea-Doo, les véhicules tout-terrain et les véhicules côte à côte Can-Am, les roadsters Can-Am Spyder, les systèmes de propulsion marins Evinrude et Rotax, de même que les moteurs Rotax pour karts, motocyclettes et petits avions. BRP conçoit également sa propre gamme dédiée de produits de pièces, accessoires et vêtements. Avec des revenus annuels de plus de 3,5 milliards de dollars provenant de ventes dans 107 pays, la Société emploie environ 7 600 personnes à travers le monde.

[www.brp.com](http://www.brp.com)  
[@BRPnouvelles](#)

Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Evinrude, Rotax, Can-Am, Spyder, Maverick, X, F3, Spark, G2 et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

-30-

### **Pour renseignements :**

Pascal Bossé  
 Directeur corporatif,  
 Communications et Relations avec les investisseurs  
 Tél. : 450-532-6466  
[pascal.bosse@brp.com](mailto:pascal.bosse@brp.com)

### **MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

*Certains renseignements contenus dans le présent communiqué, y compris les énoncés se rapportant à nos perspectives pour l'année financière 2016 (notamment les revenus, la marge brute, les charges d'exploitation, le BAIIA normalisé, le taux d'imposition effectif, le bénéfice net normalisé et le bénéfice normalisé par action), ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « prévoir », « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis », « estimer », « perspectives », « prévisions », « projets », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables. De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières. BRP met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur et comportent des risques, des incertitudes et d'autres éléments, connus ou non, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels de la Société ou du secteur des sports motorisés diffèrent considérablement des perspectives ou des résultats ou du rendement futurs sous-entendus par ces énoncés. Les principales hypothèses ayant servi à formuler les énoncés prospectifs sont décrites ci-après.*

### **Principales hypothèses**

*Les perspectives financières pour l'AF15 ont été établies à l'aide d'un certain nombre d'hypothèses économiques et de marché, y compris des hypothèses concernant la conjoncture économique des pays dans lesquels la Société exerce ses activités, la concurrence, les lois fiscales applicables aux activités de la Société et les fluctuations des taux de change. En outre, de nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants : l'incidence de conditions économiques défavorables sur les dépenses à la consommation; le fléchissement de l'acceptation sociale des produits de la Société; la fluctuation des taux de change; les niveaux d'endettement élevés; l'indisponibilité de capitaux supplémentaires; les conditions météorologiques défavorables; les fluctuations saisonnières des ventes; l'incapacité de la Société à se conformer aux lois qui portent sur la sécurité des produits, la*

santé, l'environnement et la pollution par le bruit; la dépendance envers des concessionnaires, des distributeurs, des fournisseurs, des sources de financement et d'autres partenaires stratégiques qui peuvent craindre certaines conditions économiques; l'importance des frais fixes; l'incapacité de concessionnaires et de distributeurs à obtenir un accès convenable à du capital; la survenance de difficultés d'approvisionnement, la résiliation ou l'interruption d'ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux; les clauses restrictives contenues dans les accords de financement et autres contrats importants conclus par la Société; la concurrence que subissent les gammes de produits de la Société; la perte des services de hauts dirigeants ou d'employés qui possèdent une connaissance du marché et des compétences techniques spécialisées; l'incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques; l'issue défavorable à la Société d'une réclamation importante liée à la responsabilité du fait des produits; les réclamations liées à la garantie des produits ou les rappels de produits qui donnent lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la dépendance envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants pour s'occuper de la distribution au détail des produits; la dépendance envers les relations avec les clients pour la vente d'équipement d'origine; une mauvaise gestion des stocks; les risques liés aux activités internationales; l'incapacité à améliorer les produits existants ou à créer et à commercialiser de nouveaux produits; la protection des droits de propriété intellectuelle; la défaillance de systèmes de technologie de l'information; la baisse du prix d'anciennes versions de produits vendus sur le marché d'occasion et l'offre excédentaire des concurrents; l'incapacité de mettre fructueusement en œuvre la stratégie de fabrication; la modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; l'augmentation des coûts du carburant; la détérioration des relations entretenues avec les employés; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles; la non-souscription d'une assurance convenable; les dépenses liées aux sociétés ouvertes; l'exercice des activités par l'intermédiaire de filiales et l'influence importante de nos actionnaires principaux détenant des actions à droit de vote multiple.

BRP n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, sauf si elle y est tenue par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Si BRP décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure qu'elle fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective.

#### **MISE EN GARDE RELATIVE AUX MESURES NON CONFORMES AUX IFRS**

Le présent communiqué renvoie aux résultats établis selon les IFRS, et à certaines mesures non définies par les IFRS. Les BAIIA normalisé, bénéfice net (perte nette) normalisé(e), bénéfice (perte) de base par action normalisé(e) et bénéfice dilué (perte diluée) par action normalisé(e) sont des mesures non définies par les IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et, comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non définies par les IFRS, sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures non définies par les IFRS sont fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures définies par les IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de BRP du point de vue de la direction. BRP est d'avis que les mesures non définies par les IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance opérationnelle, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance opérationnelle de BRP, ce qui fait donc ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes autrement, lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières définies par les IFRS. La direction utilise aussi des mesures non définies par les IFRS afin de faciliter les comparaisons de la performance opérationnelle d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels et d'évaluer la capacité de BRP à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement.

**Pour l'image en haute résolution, veuillez accéder à notre [librairie médiatique](#) avec les informations de connexion ci-bas :**

**Usager :** media.brp

**Mot de passe :** brpimages